Direction Eau et Assainissement
Centre Technique de l'eau - 1 rue de Sercq - 22000 SAINT-BRIEUC
Accueil du lundi au vendredi 8h30-12h / 13h30–17h – fermé le jeudi après-midi
: 02 96 68 23 50 / Urgences hors heures ouverture : 02 96 62 54 00
www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh
eau@sbaa.fr

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Document à retourner à la Direction Eau et Assainissement
Joindre obligatoirement un RIB

Type de contrat : contrat eau
Référence unique du mandat :

TITULAIRE(S) DU COMPTE A DÉBITER	CRÉANCIER
Nom(s), Prénom(s) : ..... Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : ..... Pays : ..... Lieu desservi (si différent) : ..... ☎ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	Service des eaux de Saint-Brieuc Armor Agglomération Le servie gestion comptable de Saint-Brieuc 8 place du 74ème RIT 22022 SAINT-BRIEUC
	IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA
	FR47ZZZ577478

TIERS DÉBITEUR
(personne pour le compte de laquelle le paiement est effectué si différent du titulaire du compte)

NOM(S), Prénom(s) : ..... N°abonné : .....

COMPTE À DÉBITER

IBAN - Numéro d'identification international du compte bancaire	BIC - Code international d'identification de votre banque
F R	

TYPE DE PAIEMENT : RÉCURRENT

☐ **SEMESTRIEL** ☐ **MENSUEL** (Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de mensualisation)

Nombre de personne(s) dans le logement : ☐
(information nécessaire pour estimer votre consommation)

Cocher la case de la périodicité choisie

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Service des eaux de Saint-Brieuc Armor Agglomération à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Service des eaux de Saint-Brieuc Armor Agglomération.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

Fait à ..... Le _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Signature(s) :

Cadre réservé au service	
Contrat n°	Reçu le :
Abonné n°	
Tournée n°	Validé le :
Profil :	

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la facturation des redevances de consommation d'eau et d'assainissement. Le destinataire de ces données est la Direction eau et assainissement.
Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant que vous pourrez exercer en adressant un courrier à Saint-Brieuc Armor Agglomération, Direction eau et assainissement, Centre Technique de l'eau - 1 rue de Sercq - 22000 SAINT-BRIEUC. Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité..